

Le journal des passionnés du Tourisme Équestre

L'Estafette

L'Estafette N° 109

juin,
juillet,
août.
3,05 €

**8^E JOURNÉE NATIONALE
DE L'ATTELAGE DE LOISIR :
UN FRANC SUCCÈS**

**EQUIRANDO JUNIOR 2011 :
UN SÉJOUR ÉCORESPONSABLE
À PUYLAGARDE (82)**

SALON DU CHEVAL DE PARIS



**DU 3 AU 11
DECEMBRE 2011**
PARIS NORD VILLEPINTE



Photos : Shutterstock Images - Pierre Grad atelierlamachine.com



**JUMPING
INTERNATIONAL
DE PARIS, CSI 5***
2-5 décembre



**SPECTACLE
EQUESTRE**
9-10 décembre
20h30

www.salon-cheval.com

Une manifestation officielle du
CENECA
centre national des expositions
& concours agricoles



Billets en vente : **0892 707 307** (0,34€ TTC/min)
www.salon-cheval.com et points de vente habituels



Que de chemins parcourus !

Voilà bientôt 50 ans que quelques cavaliers prenaient le départ pour rejoindre « la première concentration du tourisme hippique », à Polignac (43), proche du Puy-en-Velay.

Ce premier rassemblement d'une soixantaine de cavaliers – qui deviendra par la suite rallye national puis international de tourisme équestre et, enfin, en 1987, Equirando – jetait les bases de la première organisation nationale du tourisme équestre qui vit le jour deux ans plus tard, en 1963, avec la naissance de l'Association Nationale de Tourisme Equestre (ANTE), structure dont le CNTE est aujourd'hui l'héritier.

C'est toujours avec la même envie, la même motivation, les mêmes rêves, que des millions de cavaliers, réguliers ou occasionnels, sillonnent à cheval ou en attelage les itinéraires de nos belles régions françaises, à la rencontre de la nature, de ses paysages, de ses traditions et populations.

Même si l'Equirando en est la plus belle réussite, la plus médiatique aussi, l'ensemble des départements se mobilisent pour organiser chaque année des rassemblements, animations, randonnées, rallyes et autres activités de tourisme équestre qui permettent au plus grand nombre de découvrir le cheval et l'équitation. C'est aussi cela le rôle du tourisme équestre.

Cette profusion « effervescente » de manifestations de toute nature, démontre, s'il en était besoin, l'exceptionnelle vigueur de nos activités et l'enthousiasme de leurs acteurs de terrain. L'Equirando Junior de Puylagarde (82), à la mi-juillet, célébrera à sa manière cette vitalité et le dynamisme du tourisme équestre français, dans une démarche pédagogique et éco-responsable.

En ces derniers jours du printemps, je vous invite à vous promener, à randonner, seul, en famille ou entre amis, au rythme de votre monture, pour des moments de partage inoubliables.

Bon été à tous,

Bernard Pavie

Président du CNTE

sommaire



© Mercors à cheval / E. Minotier

4 Brèves nationales

5 Brèves régionales

7 Brèves internationales

8 JNAL

L'attelage dans tous ses états !

10 Attelage

Respect et confort du cheval

11 Semaine du Développement Durable

12 Environnement

13 Equirando junior

14 Infrastructures

Formation au balisage équestre

16 ONF

17 Assurances/Manifestations

18 Infos juridiques

Héberger son équidé chez soi

19 Qualification professionnelle

Préparation de l'ATE :
dernière étape

20 Rando Nature

Cheval au piquet

22 Randonneurs en herbe



© FFE/AC

Prochaine parution : septembre 2011 – Photo de couverture : Eric Maulave

Brèves NATIONALES

LIVRE



■ **Atout France a confié à l'Institut français du cheval et de l'équitation** (IFCE) une étude sur le potentiel du tourisme équestre en France. La FFE-CNTE a largement participé à la rédaction de cet ouvrage dont l'objectif est de sensibiliser l'ensemble des acteurs publics et privés concernés par cette filière aux conditions de réussite d'une offre de tourisme équestre.



■ **Les sciences naturelles de Tatsu Nagata - Le cheval.** Depuis la parution des premiers titres de Tatsu Nagata, le public réclame celui sur le cheval. Le désormais célèbre professeur japonais nous le livre enfin, pour le plus grand plaisir de tous. Il faut dire que l'animal fascine toujours autant les enfants,

qui sont de plus en plus nombreux à pratiquer l'équitation. Voici donc une excellente entrée en matière pour faire connaissance avec un des plus vieux amis de l'homme : dressé ou sauvage, de trait ou pur-sang, cet équidé adore faire la course et passe beaucoup de temps sur les manèges... Une approche à la fois humoristique et scientifique du cheval. Âgé de 50 ans, Tatsu Nagata vit au Japon sur l'île de Yaku. Ce scientifique reconnu, expert mondial des mutations des batraciens, a décidé de mettre toute sa fougue et son enthousiasme au service des sciences naturelles pour faire aimer la nature aux tout-petits et leur donner l'envie de la préserver. Tatsu Nagata est membre du Tokyo Scientific Institute.

SPECTACLE

■ **«La Légende des Chevaliers»**, le combat de Thibaud IV, comte de Champagne, est un spectacle équestre, médiéval, fantastique, unique en Europe et pour tout public. Venez découvrir la Légende de Provins où l'art équestre se mêle à la magie des remparts chargés d'histoire. Au pied d'une tour majestueuse, ce spectacle haut en couleur et riche en émotions vous transporte des siècles en arrière, au temps des chevaliers et des belles princesses. Thibaud IV, comte de Champagne et Roi de Navarre rentre de croisades. De grandes réjouissances sont données en son honneur et prouesses équestres, cavalcades, voltige, dressage et jonglerie vous emportent dans la fête. Retrouvez toutes les informations sur www.provins.net.

■ L'École Portugaise d'Art Equestre de Lisbonne présentera **les 24 et 25 juin 2011** à Fenouillet un spectacle qui s'annonce exceptionnel : les étalons lusitaniens du Haras d'Alter dans les airs relevés de la "picaria" avec passage, piaffer, changements de pieds et les impressionnants sauts d'école - cabriole, levade



et croupade exécutés à pied et montés. L'École Portugaise d'art Equestre, grande école européenne fondée en 1979, constituée avec le Cadre Noir de Saumur, l'École Espagnole de Vienne et l'École Royale Andalouse d'Art Equestre de Jerez, le quatorze des plus prestigieuses écoles d'équitation dans le monde. Les locations sont d'ores et déjà ouvertes aux points habituels.

■ **Le 16 juin 2011**, cavaliers et chevaux se donnent rendez vous à Alba en Italie pour un raid-découverte de 433 km à travers les Alpes du sud. Cavaliers et vététistes franchiront la montagne via le col de Larche pour rejoindre Simiane la Rotonde le **2 juillet** en Haute-Provence (Lubéron). Créé à l'initiative du Département des Alpes de Haute-Provence et de la

Province de Cuneo, l'événement **Cammin'Alpi** est le fruit d'une collaboration Franco-italienne en vue de faire émerger un nouveau territoire d'itinérance. Une centaine de cavaliers, une vingtaine de vététistes sont attendus pour partager l'Aventure grandeur nature. Chaque soir, les villages étapes accueilleront ce camp nomade pour un Grand bivouac.

Brèves RÉGIONALES

ALSACE

Le site de l'Institut Saint-André de Cernay, accueillant près de 500 personnes présentant un handicap mental, vous invite à partager un week-end autour du cheval, en partenariat avec le Comité Régional de Tourisme Équestre. Au programme de ce **rallye régional de tourisme équestre (18 et 19 juin)** : bénédiction des chevaux, randonnées, repas western, concert et remise de flots. Pour toute inscription ou question, par tél. : 03 89 75 30 00 ou par mail : animation.standre@glaublitz.asso.fr

AQUITAINE

■ A l'occasion de la **fête du Menhir**, le rallye départemental de Tayrac, organisé conjointement par l'Office de Tourisme de Beaulieu, la commune de Tayrac et l'association Equi-Page, se déroulera la journée du **19 juin**. La randonnée débutera vers 8h au menhir. Renseignement et inscriptions au 05 53 47 63 06, au 06 89 29 55 37 ou au 06 07 21 34 44.

■ La commune de Cocumont vous invite le **31 juillet** à venir participer à son rallye équestre dans le cadre de **Festivino**, organisé par des vigneron des côtes du Marmandais. La rando-

née partira de la salle polyvalente de Cocumont, route de Meihan dans les environs de 8h00. N'hésitez plus à vous inscrire, le pique-nique ainsi que les inscriptions vous seront offerts par la mairie et les vigneron. Contact : Philippe Touya au 06 04 19 45 22

■ Le Comité Départemental du Tourisme Equestre et le Groupement des Randonneurs Equestres de Gironde organisent la

9ème édition de **L'Equigironde, les 12, 13 et 14 août** à La Sauve Majeure au pied de l'abbaye. Ce rassemblement estival accueille des cavaliers de la France entière avides de découvrir la belle région qu'est l'Aquitaine. Le programme et les modalités d'inscription sont consultables sur le site : <http://equigironde.jimdo.com>. Contact : CDTE de Gironde au 05 56 00 99 28 ou sur cdte33@ffe.com.



© Annie Noujarède - Equigironde

■ Envie d'une chevauchée sous un beau soleil d'été ? Une journée randonnée lors du **rallye de Beauvuy** est organisée le **21 août**. Le départ s'effectuera aux alentours de 8h00. Pour plus d'informations, veuillez contacter Christian Barès au 05 53 20 93 15

BOURGOGNE

En hommage à Robert Bruneau, le CDTE 89 et le CRTE Bourgogne organisent **L'Equirand'Yonne**,

du **21 au 24 juillet**, premier rassemblement équestre du genre. La manifestation comporte un large éventail de possibilités, libres, recommandées ou encadrées, visite du village médiéval de Perreuse, spectacle historique de St-Fargeau, animations ludiques et originales. Cavaliers ou non, randonneurs ou meneurs, groupes ou individuels tous seront accueillis sur le site de Treigny. Un moment de partage et de convivialité

Brèves RÉGIONALES



© Muriel Petit - Equirand Yonne

autour de la randonnée, de soirées à thèmes, de spectacles et de défilés, concocté par l'association Equi-Vrille. Une première attendue à ne pas manquer ! Informations sur www.tourismequestre-bourgogne.com rubrique Yonne/calendrier.

■ BRETAGNE

■ La **Costarmoricaïne 2011** commence le lundi **11 juillet** pour finir le vendredi 15 juillet. Cette randonnée itinérante prévoit des portions d'environ 30 km par jour. Le transport des bagages est organisé et une navette est prévue le vendredi soir pour récupérer les véhicules. Inscriptions et contact : Yves Guyomard tél. : 02 96 23 86 11.

■ Amateurs de randonnées, **Finistours** vous emmènera, du **28 au 31 juillet**, sur les chemins intérieurs ou côtiers à la découverte des plus beaux sites du Finistère. Plus de renseignements : cdte-penarbed@hotmail.fr et site <http://www.equi29.com>.

■ Le rassemblement **Equibreizh** est l'occasion de découvrir un circuit équestre régional unique qui aura lieu cette année les **15, 16 et 17 juillet** à Laniscat. Cet itinéraire dessiné pour faire le tour de la Bretagne permet aux cavaliers de randonner sur tout le territoire. A vous de venir le parcourir et de le faire vivre à votre façon. Après avoir sillonné le Morbihan, les Côtes d'Armor ou le Finistère des participants se rejoindront à Laniscat pour découvrir les nombreuses richesses offertes par la région : le lac de Guerlédan, l'abbaye de Bon Repos, la forêt de Quénécan, le château des forges des Salles, les landes de Liscuis et ses allées couvertes,...

■ CENTRE-VAL-DE-LOIRE

■ Le Comité Régional de Tourisme Equestre lance pour le début de **l'été**

2011 les Cheminades en cœur de France. Il s'agit d'équipes de « voyageurs équestres » qui circuleront à cheval, en attelage ou avec des animaux de bât sur le territoire de notre région. Les grands axes retenus forment un cœur, comme l'emblème de la région centre, et gardent la Loire comme fil directeur, dans l'objectif d'une future « Loire à cheval ». Renseignements auprès du CRTE Centre-Val-de-Loire : attelages.solognots@cegetel.com ou par tél. : 02 54 42 93 38.

■ Suite au succès de l'année 2010, le CDTE 18 organise sa **Rando montée et attelée du lundi 22 août au vendredi 26 août** (possibilité d'arriver la veille) départ de Bannegon (sud du Cher) et retour à Bannegon. Cette randonnée sera l'occasion de visiter le patrimoine historique et industriel. Renseignements et inscriptions : Christian Richard au 06 10 29 18 70.

■ FRANCHE-COMTE



■ Classé aux premiers rangs des départements « équestres », le Jura, grâce à l'organisation du « Grand 8 » offre aux randonneurs d'infinies possibilités de randonner en toute liberté sur près de 1500 km de pistes équestres balisées. Retrouvez le **dépliant 2011** sur

www.jura-grand-huit.com. Le **rassemblement équestre régional de Franche Comté** aura lieu cette année les **27 et 28 Août** à Belfort. Cet évènement s'inscrit dans le cadre du 130ème anniversaire du Lion Belfort, célèbre emblème de la ville sculptée par Bartholdi, anniversaire qui sera l'occasion d'inaugurer officiellement le lion. Ne manquez pas le grand spectacle équestre auquel participeront de nombreux artistes : Jean François Pignon et ses 6 chevaux en liberté, Guy Aguetaz, La reprise en musique de Carole Ferlay accompagnée du groupe Fado, le pas de 4 de l'association Equilibre et bien d'autres. Renseignements : Serge Rota au 06 70 57 66 73.

■ LANGUEDOC-ROUSSILLON

■ Le **samedi 2 juillet** aura lieu le **rassemblement départemental de cavaliers et meneurs** à Carcassonne. Nouveauté cette année, au départ de l'hippodrome, une boucle balisée de cinq heures sera prévue avec pique-nique près de la Cavayère. En 2010, plus de 350 chevaux s'étaient regroupés afin de participer au défilé dans la ville pour rejoindre l'hippodrome de la Fajeolle pour participer à la soirée et au bivouac géant. Renseignements par tél. : 04 68 77 01 16, Nicolas Fittère, E-mail : cavalierrgarrigue@aol.com ou sur le site internet <http://cdte.aude.over-blog.com>.

■ MIDI-PYRENEES

■ Le grand régional du tourisme équestre en Midi Pyrénées, c'est reparti pour 2011. Voici l'occasion de faire découvrir à l'ensemble des cavaliers régionaux et d'ailleurs, les différents attraits des territoires qui composent la mosaïque de cette belle région. Les participants,

sous forme de challenges, se verront attribuer des points par la commission rallye du CRTE en fonction du nombre d'étapes effectuées. Les cavaliers et les meneurs ayant obtenu le plus grand nombre de points seront récompensés. Retenez dès à présent les dates pour vous inscrire et bonnes chevauchées.

■ Pour sa 10^e édition, la



Chevauchée des Faydits Cathares aura lieu du **28 mai au 5 juin** sur le sentier historique Montségur-Avignonnet-Montségur. Venez commémorer un évènement majeur de l'histoire en Occitanie en marchant sur les traces des Faydits. Une randonnée équestre unique vous attend dans un esprit de totale indépendance et de convivialité, mais aussi de festivité en clôturant la manifestation par un défilé médiéval. Le programme est disponible sur le site internet du CRTE Midi Pyrénées et sur le site du CDTE 31. Contact : CDTE-31, 17 chemin Roudou - 31450 Belberaud - e-mail : roger.bacou@orange.fr, Tél. : 06 86 55 78 08.

■ **La Ronde des vins**, étape du Grand Régional du tourisme équestre, aura lieu les **10, 11 et 12 juin**.

Au programme de ces trois jours de festivité : randonnées, visites et dégustations dans différents domaines, soirées karaoké et dj. Contact : Nicolas Sanchez au 06 07 52 56 05 ou sur www.acci-asso.net.

■ Le **rallye de Gascogne** porté par le CDTE du Gers



© ACECA - Equibreizh

se déroulera les **25 et 26 juin**. Contact : Gilles Camparo au 06 87 77 53 83

■ Le **rallye régional sur le chemin des étoiles** avec comme toile de fond le mythique Pic du Midi se déroulera les **9 et 10 juillet** prochain. Contact : Morgane Frey au 05 62 31 96 67 et Jean-Louis Guyot au 05 62 31 90 56.

■ Venez découvrir l'Andorre différemment le **dernier weekend du mois d'août** pour la **6^e édition de la route du fer**.

Contact : www.andorre-cheval.com.

■ **NORD-PAS-DE-CALAIS**

■ **L'Equich'ti**, le pre-



mier grand rassemblement de cavalier randonneur dans le Nord-Pas-de-Calais, avec le **final le 22 juillet**. Pour participer il vous suffit de vous inscrire et d'effectuer au minimum deux jours de randonnée. Ensuite un week-end extraordinaire vous est réservé dans les remparts de Le Quesnoy : barbecue géant, défilé en ville, un spectacle équestre et bien d'autres surprises vous attendent.

Pour vous inscrire, envoyer un mail à relais-delalicorne@yahoo.fr. De nombreux rallyes et randonnées auront lieu cet été dans le département du Pas-de-Calais. Retrouvez toutes les informations sur le site du CDTE : www.cdte62.com/

■ **NORMANDIE**

■ « **A cheval, en pays d'Argentan Pays d'Aug**



Ornais » : émerveillement, émotions, voilà ce qu'il vous est proposé à travers 15 circuits thématiques destinés aux cavaliers, dont 3, plus spécialement pour les meneurs d'attelages. Tous les itinéraires sont en boucle avec un départ équipé d'un parking pour y stationner un van en toute tranquillité. Un balisage simple apposé aux intersections vient compléter ce topoguide pourvu de cartes IGN au 1/25000e. Ce Topoguide a pu être réalisé grâce à la labellisation du Pays comme « Pôle d'Excellence Rurale » pour la filière équine.

■ Le rando-guide «**Atte-**



lage de loisir dans les forêts de l'Orne invite les meneurs à la découverte en attelage des massifs forestiers d'Écouves, d'Andaines et de Réno-Valdieu. Les 10 parcours ont été spécialement aménagés pour proposer des balades variées sportives et/ou accessibles à tous.

Contact : Monsieur Boittin André, CDTE de l'Orne, 61 avenue de Basingstoke 61000 Alençon, E-mail : acor.orne@wanado.fr Tél. : 02 33 80 27 67

■ Que vous soyez cavaliers, meneurs, cyclotouristes ou vététistes, participez **dimanche 26 juin 2011** à une **randonnéerallye** dans l'Eure sur l'invitation de la Société hippique rurale du Vexin normand à VESLY. Ce grand rassemblement sera l'occasion de fêter les 1100 ans de la Normandie sportivement ! Inscrivez-vous vite au 02 32 55 60 09.

■ **PAYS DE LA LOIRE**

■ Pour son 25^e anniversaire, le Comité Départemental de Tourisme Equestre de Mayenne vous invite à participer les **2, 3 et 4 juin** à son grand rassemblement équestre « **Randonnées en Pégasie** ». Cette ran-



donnée sera l'occasion de découvrir sur 2 jours les itinéraires de la campagne évronnaise, de la manière de votre choix (linéaire, en boucle ou en marguerite), avant d'entamer les festivités de la dernière journée. Au programme : défilé à cheval, banquet, concerts et de multiples animations vous attendent. Réservations et renseignements sur www.chevalvert53.com ou à cdtem@voila.fr.

■ La 2^e édition de l'**Hipporando** de Menomblet se déroulera du **vendredi 19 au dimanche 21 août** à la Billetière. Forte de son expérience de 2010, l'Association « Le relais du bocage » a décidé de réitérer l'expérience cette année, en réorganisant cette manifestation conçue sur le modèle de l'Equirando. Une journée

originale vous attend le samedi sur le thème du médiéval avec notamment visite du château, animations et buffet médiéval. Venez également soutenir l'association Valentin Haüy représentant les aveugles et les malvoyants. L'ensemble des bénéficiaires du repas organisé le samedi soir iront au profit de cette association. Pour avoir le programme complet, les tarifs et la fiche d'inscription, rendez-vous sur www.lerelaisdubocage.over-blog.com. Contact : dominiquecharron@sfr.fr ou au 02 51 51 71 38.

■ **POITOU-CHARENTE**

■ Le CDTE de Charente-Maritime propose aux établissements équestres du département de faire la promotion de leurs activités sur son site internet www.cdte17.fr. Le CDTE innove également, avec sa « **Clé Rando** » : cette clé USB, fonctionnant avec le logiciel « Carto-Explorateur », contient tous les tracés des chemins balisés et l'offre d'hébergements du département. Les randonneurs peuvent se procurer la clé ainsi que le logiciel auprès du CDTE. Tarifs et informations : cdte17@orange.fr

■ Dans la grande tradi-



tion de l'Equirando, les charentais se préparent à accueillir les randonneurs du **14 au 16 juillet** prochain pour leur faire découvrir les superbes paysages du « pays des cagouilles » lors de

l'Equi-Charentaise, le circuit des 3 vallées.

Cette manifestation est avant tout basée sur l'autonomie et la responsabilité, c'est partir avec son cheval d'où l'on veut, quand on veut et avec qui on veut. Une seule obligation : se rendre dans un des quatre clubs situés sur le circuit des 3 vallées pour y être accueilli avant le regroupement général du samedi à Voueil et Giget. Inscription avant le 25 juin. Tous les renseignements sur www.cdte16.ffe.com

■ Le Comité Départemental de Tourisme Equestre en Deux-Sèvres organise le **30 et 31 juillet 2011** sa **randonnée départementale annuelle**.

En selle ou en attelage, en solo, en famille ou entre amis, les randonneurs auront deux jours pour découvrir, au gré des petits chemins, la campagne environnante de Moncoutant. Les randonneurs pourront opter pour la boucle de 30 km du samedi celle de 25 km du dimanche ou les deux pour les plus courageux. L'ensemble des randonneurs se retrouvera pour partager, dans la convivialité, le dîner du samedi soir. Le départ de la première boucle se fera à partir de 9h00 le samedi matin, chacun partant en complète autonomie. La deuxième boucle se fera le dimanche à partir de 8h30 dans les mêmes conditions. Pour ceux qui le souhaitent, l'accueil est possible le vendredi soir.

Renseignements disponibles sur le site <http://cdte79.free.fr>.

■ **RHONE-ALPES**

■ A cheval, vers Notre-Dame de la Salette, sur les chemins de l'Isère, les **2 et 3 juillet**, pour les **cavalcades pèlerines**. Les cavaliers sont attendus pour un moment de partage et de réflexion entre randonneurs, dans

un écrin de nature, au cœur des montagnes du Beaumont. Infos pratiques, Isère Cheval Vert : Tél. : 0476 42 85 88, E-mail marie-noelle@isere-cheval-vert.com, www.isere-cheval-vert.com.

■ Du 27 au 28 août,



rendez-vous au **Rallye départemental de tourisme équestre de la Loire**. Au programme : randonnées, repas conviviaux, soirée dansante, jeux et animations équestres. Plus de renseignements sur www.lapierredetrois-communes.ffe.com.

■ Le **Rallye Savoie-**



Mont-Blanc est une des plus importantes manifestations de tourisme équestre, en rassemblant, en un lieu différent, deux ou trois centaines de cavaliers et de meneurs d'extérieur. C'est une concentration non compétitive, de randonneurs équestres, ouverte à tous les cavaliers et meneurs détenteurs d'une licence FFE. (Chevaux vaccinés et pucés).

Après avoir voyagé au travers de la région les participants se retrouvent unis pour l'amour du cheval et le respect de la nature. Durant ces 3 jours (**les 26, 27 et 28 août**), cavaliers et meneurs pourront randonner dans

les vignobles, visiter des caveaux, déguster les vins, déjeuner au bord du lac. Une grande soirée festive et dansante est prévue ainsi qu'un défilé avec présentation des équipes.

Un espace sera réservé aux producteurs de spécialités locales (vins, miel, fromage, confiture...) pour que les participants puissent repartir avec des produits du terroir. Le comité d'organisation s'engage avec la DDCSPP73 I dans le respect d'une charte lui permettant d'obtenir le label « Manifestation Sportive de Nature et de Développement Durable ». Tous les détails et modalités d'inscription sont disponibles sur le site www.rallyesavoie-montblanc.com.

■ Environ 400 participants étaient présents au départ du **9^e Raid Aventure Beaujolaise le 9 et 10 Avril** derniers à Theizé. Un weekend réussi, grâce au temps ensoleillé, à la bonne humeur de chacun, à l'énergie des bénévoles et au cadre magnifique que proposait ce site au cœur des Pierres Dorées. Plus de 160 cava-



© CDTE 69 – Raid Aventure Beaujolaise

liers, presque autant de pédestres et une soixantaine de vététistes se sont égayés sur les chemins environnants. Festivités et animations étaient au rendez-vous : balises à trouver, arrêts sur les points de passage pour faire des activités, jeux à découvrir de la région, buffets terroir et animations musicales. Au

terme de ses deux journées et après l'annonce des résultats, chacun est reparti avec ses cadeaux souvenirs et des images plein les yeux : un moment inoubliable pour tous, qui se donnent rendez-vous l'année prochaine pour la 10^e édition du Raid Aventure Beaujolaise les 14 et 15 avril à Lamure-sur-Azergues.

Brèves INTERNATIONALES

Par Hervé Delambre

■ INFRASTRUCTURES

L'enquête diligentée par la FITE sur les infrastructures internationales du tourisme équestre, suit son cours. Elle est dirigée par Bernard Pavie, président du groupe de travail approprié et conduite, depuis Lamotte-Beuvron, par Emilie Berville, stagiaire à la FFE. Cette enquête a prioritairement pour objet la désignation d'un responsable «infrastructures» par ONTE et le recensement de ce qui se fait dans chaque pays, avec également pour objectif une certaine uniformisation, notamment en matière de balisage. Bien que non terminée, l'étude fait ressortir un classement

attendu, où les ONTE France et Italie répondent à peu de choses près aux critères définis, suivis à un degré moindre par la Grande-Bretagne et les Pays-Bas, puis la Belgique et la Roumanie, lesquels possèdent des marques de balisage spécifiques. Dans l'ensemble, à l'exception de la Suède, tous ont des projets concernant les itinéraires, les hébergements, pas toujours les deux conjointement, comme en France. Pour l'heure, trois ONTE n'ont pas encore répondu : l'Autriche, l'Espagne et l'Irlande. Les résultats de cette enquête seront publiés en temps opportun dans l'Estafette.

■ SPORT

Le championnat d'Europe open de TREC «Jeunes» se déroulera du 2 au 4 septembre en Autriche, à Schönau im Mühlkreis, situé à une cinquantaine au nord de Linz, capitale de la Haute-Autriche. Ce championnat donnera également lieu à l'organisation d'une rencontre internationale d'attelage, comportant 5 catégories. Consulter les conditions de participation et tous renseignements utiles sur www.fite-net.org

■ **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FITE 2011 ET BUREAU** Les deux événements se tiendront en Autriche, le lundi 5 septembre 2011, à



© CDTE 74

l'issue des épreuves sportives. L'assemblée générale donnera lieu au renouvellement du mandat de 4 membres du Bureau, dont ceux de Président, Trésorier et Secrétaire Général adjoint. Le Président de l'ONTE Italie, Alberto Spinelli, a fait acte de candidature au Bureau, de même que Sarah Phillips (Grande-Bretagne), en

remplacement de Graham Cory, démissionnaire.

■ ÉQUITATION DE TRAVAIL

Les calendriers nationaux et internationaux des ONTE France et Italie sont en ligne sur www.fite-net.org

■ EQUIRADUNO ITALIEN

Se déroulera du 2 au 5 juin prochains à Ferrara (sud de Venise).

8^E JOURNÉE NATIONALE DE L'ATTELAGE DE LOISIR

L'attelage dans tous ses états !

Le 17 avril dernier, pour la 8^e édition de la Journée Nationale de l'Attelage de Loisir, 77 manifestations se sont déroulées sur l'ensemble de la France, soit près d'une vingtaine d'évènements de plus qu'en 2010. Lors de cette journée, les meneurs, parfois rejoints par quelques cavaliers, se sont retrouvés afin de partager leur passion et de faire découvrir au public l'univers de l'attelage.



Aux quatre coins de la France, c'est dans une ambiance conviviale et sous un soleil agréable que diverses animations ont été proposées, mettant le cheval de trait et ses multiples qualités à l'honneur.

Il y en avait pour tous les goûts et pour tous les âges, les plus jeunes, avides de sensations s'imaginant aux commandes d'un marathon lancé à pleine vitesse et leurs aînés admirant, avec un brin de nostalgie, le travail impeccable des chevaux de labour et de débardage. Les différents rassemblements, organisés par des professionnels de l'attelage et par les CDTE, ont permis de faire découvrir au grand public les différentes activités liées à l'attelage :

Randonnées et baptêmes

Organisées dans quasiment toutes les régions, les randonnées découvertes et promenades en attelage ont rencontré un franc succès auprès du public. L'occasion pour chacun de découvrir, au rythme du cheval, les chemins, les paysages et les richesses patrimoniales de sa région.

Des cavaliers et même quelques vétérinaires se sont parfois ralliés aux attelages

pour randonner à leurs côtés et partager leur traditionnel pique-nique.

Quelques régions ont mis sur l'originalité en proposant des randonnées nocturnes ou à thèmes. Ainsi dans le Cher, à Quantilly, les meneurs des « Amis du cheval de trait » se sont adonnés à une balade à la tombée de la nuit. Les participants girondins ont sillonné les chemins à la recherche d'indices pour répondre à des quizz culturels et questionnaires sur le thème de l'environnement. Le CDTE de Côte d'Or quant à lui, en a profité

pour faire découvrir à ses meneurs un nouvel itinéraire intercommunal.

D'autres ont préféré proposer des petites promenades ou des baptêmes en voiture hippomobile afin d'en faire profiter le plus grand nombre. Du poney au cheval de trait, sur petites ou grandes voitures et en terrains variés, nos amis les meneurs ont ravi l'ensemble du public par leur disponibilité et leur sympathie.

Défilés

Quelques CDTE ont organisé des défilés d'attelages dans les rues, permettant aux spectateurs d'apprécier les différentes races de chevaux de trait ainsi que des modèles divers et variés de voitures.

L'Association Parisienne d'attelage est notamment parvenue à regrouper tous les meneurs de la région souhaitant partager et communiquer leur passion dans la capitale. Ils ont défilé sous les yeux curieux et charmés d'un public ébahi, dans les allées du Bois de Vincennes. Les équipages ont même convié quelques personnalités à bord de leur voiture afin de faire une balade autour du lac des Minimes.

Dans l'Aisne, c'est un joyeux cortège d'attelages des années 1950 qui a épaté la foule.

Démonstrations de diverses disciplines

De nombreuses démonstrations ont permis de promouvoir les différentes disciplines auxquelles peuvent participer les





meneurs et de mettre en avant l'aspect technique lié à la conduite d'un attelage. En effet, ne s'improvise pas meneur qui veut! Cette activité nécessite de bonnes connaissances de l'activité et une formation solide dispensée par des professionnels.

Dans plusieurs régions, des épreuves et des démonstrations de maniabilité étaient au programme, mettant en avant la précision et la concentration demandées au meneur pour effectuer, sans faute, un circuit jalonné par des portes balisées. C'est ce qu'ont pu proposer entre autres, l'Espace Equestre de Crainvilleux (Loire), l'ASPADA (Paris), les Amis du Cheval de trait (Cher), l'Attelage Passion et Loisir (Moselle) et les Ecuries de Luye (Hautes Alpes).

D'autres disciplines comme le TREC en attelage et le dressage ont également été présentées.

Cheval de travail

Le cheval de travail n'a pas été oublié! En effet, il a été mis à l'honneur dans différentes régions à travers des démonstrations de débardage, de travaux agricoles, de nettoyage et d'élagage.

Les spectateurs ont pu admirer l'efficacité et la puissance des chevaux de trait, tout comme le talent des personnes qui les guidaient. Dans le Cher, des présentations de labour à 1, 2 et 3 chevaux ont bluffé le public.

A travers ces différentes utilisations du cheval, il est impossible de ne pas évoquer la notion de «développement durable». En effet, comme a su l'illustrer l'association «lacs, rivières et sentiers» avec ses démonstrations de débardage à Gap (05), le cheval de trait, encore mal connu du grand public, est un compagnon d'avenir, qui gagne de plus en plus de terrain dans certaines professions grâce à sa faible empreinte écologique et à sa rentabilité économique.



© François Léveillé

Cours et initiations au guidage

Du côté des plus jeunes, de nouvelles vocations sont nées grâce aux séances d'initiation et de découverte de l'attelage dispensés par des moniteurs diplômés organisés sur certaines manifestations. Le temps pour certains de se découvrir une nouvelle passion. Certains professionnels ont aussi lâché les guides quelques instants pour permettre à des jeunes de s'adonner à la pratique sous leurs conseils avisés. Cet échange fructueux est sans doute une des approches qu'il faudra être amené à développer à l'avenir.

Expositions et spectacles

Des expositions ainsi que des spectacles sont venus agrémenter le travail des chevaux et de leurs propriétaires. Par exemple, l'Association d'Attelage de

l'Aisne a proposé à ses visiteurs de venir découvrir lors d'une exposition d'anciennes voitures hippomobiles, un petit rappel historique bienvenu pour comprendre l'évolution de cette pratique et du matériel dans le temps.

Enfin, des dîners festifs, concerts country (Haute-Loire) et autres carrousel (Loire) sont venus clôturer les différents rassemblements.

L'implication des nombreux bénévoles mobilisés pour cette édition de la JNAL et la satisfaction générale de l'ensemble des organisateurs traduisent l'intérêt suscité par cette manifestation nationale, qui, nous l'espérons continuera à progresser chaque année. **En 2012, la JNAL aura lieu le dimanche 15 avril...**



© Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin

RESPECT ET CONFORT DU CHEVAL

Par André Grassart

Beaucoup de meneurs aiment leur cheval. Ils vous le disent, le prouvent par des attentions, des soins, une proximité parfois presque excessive. Mais je n'entend que très rarement parler du respect du cheval.



Le respect du cheval, c'est d'abord l'attention qu'on lui donne en se préoccupant de son confort, notamment au travail. Le respect nécessite une connaissance de l'effort que l'on peut exiger du moteur de notre équipage. Nous ne verrons pas dans cette notion du respect du cheval l'entraînement, sujet qui en fait partie mais à voir séparément.

LA VOITURE

Voilà la grande préoccupation : « Elle est confortable la voiture ? » demande souvent un meneur à un autre.

Mais l'avez-vous déjà demandé à votre cheval. Pourtant, il vous adresse des messages. Un cheval qui hésite ou refuse de redémarrer en fin de randonnée vous dit : « *Je suis fatigué* ». Même message, s'il accélère en montée. Il appréhende l'effort.

Pourquoi ? Attention d'abord au poids de la voiture. En compétition, pour un attelage en paire, la voiture pèse 350 kg, plus deux personnes soit environ 500 kg et deux chevaux entraînés.

Dans les voitures de promenade, il y a beaucoup d'intérêt pour les six places, pour emmener famille ou amis. Mais lorsque vous êtes deux, le cheval a toujours la même voiture et cela représente 90% des cas. Une wagonnette six places pèse entre 300 et 380 kg. Ajoutez six personnes (70kg x 6) = 420 kg. Mettons qu'avec des enfants, on descende à 350 kg. Le poids total atteint entre 650 et 750 kg. En compétition, comptez 500 kg pour deux chevaux. L'entraînement d'un cheval de loisir n'est pas celui d'un

athlète de concours complet. Attention dans ce cas, le cheval n'est plus respecté et il essaiera de vous le dire.

Pour une quatre roues, 190 à 200 kg paraît le bon poids avec un cheval. En deux roues 120 à 140 kg.

Une paire de poneys, type Haflinger se trouvera bien avec un voiture pesant entre 140 et 200 kg, ce qui élimine les six places.

Pensez aussi à voyager léger. Toutes les choses inutiles pèsent en fin de journée. Les roues constituent un élément essentiel. Plus elles sont grandes, plus elles facilitent la traction, notamment en terrain cahoteux. Pas de roues inférieures à 80 cm de diamètre, sauf pour un Shetland. Les roues à jantes étroites et celles à pneus ont chacune leurs avantages, suivant le type de terrain. Mais les roues à pneus l'emportent pour le confort des passagers.



LE HARNAIS

Par son adaptation au type de voiture et son réglage, c'est un élément de confort pour le cheval. Considérons acquis les réglages de la bricole et du reculement. Mais attention de ne pas installer la sellette trop près du garrot. La sangle positionnée trop en avant peut blesser. Il suffit de regarder les gravures de la « Sellerie française » pour constater que l'avant des sellettes se trouve à une main de la fin du garrot (la main d'un cocher, pas celle d'une petite fille !).

Même remarque pour les mantelets d'attelage en paire. La sellette doit être large pour une voiture à deux roues car le cheval ou poney porte en descente une partie du poids de la voiture. Cela signifie qu'un mantelet ne doit pas se transformer en sellette pour une voiture à deux roues qui avec deux passagers va peser près de 300 kg. Si vous regardez les catalogues anciens, vous constaterez qu'il n'existe pas de mantelet-sellette.

L'ÂGE

Un cheval de moins de 5 ans doit être ménagé. Il n'est pas question de faire parcourir 30 km à un 3 ans. Les poneys sont plus tardifs que les chevaux ou les « trait ». Un cheval vieillit et les « trait » doivent être arrêtés plus tôt que les poneys. Difficile de fixer un âge. Tout dépend de l'aspect physique, du temps de récupération et d'un éventuel amaigrissement. Mais il ne faut pas abandonner un équidé vieillissant. Il peut travailler plus légèrement. Mon vieux Basile de 22 ans (français de selle) est toujours très beau (photo ci-dessous) en leader de tandem ou d'arbalète, place où l'effort demandé est faible.

Pour la 2^e année consécutive, la FFE et le CNTE se sont associés au Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de la Mer (MEEDDM) et ont invité les clubs, associations de cavaliers et meneurs, à organiser des manifestations au cours de la semaine du développement durable qui se déroulait dans toute la France du 1er au 7 avril.

Notre implication dans cette semaine du développement durable vise à sensibiliser et à mobiliser les clubs, centres de tourisme équestre, associations de cavaliers et meneurs, mais également les cavaliers et leur entourage. De manière générale, il s'agit :

- D'amener à faire prendre conscience de la situation actuelle et de l'importance du développement durable,
- De promouvoir les changements de comportement en faveur du développement durable,
- De favoriser le développement durable dans toutes les situations de la pratique de l'équitation,
- D'engager les clubs, les organisateurs, les cavaliers et leur entourage à modifier leur comportement de façon pérenne,
- De donner les moyens d'agir concrètement en faveur du développement durable.

Près de 30 structures ont répondu présentes et ont organisé des animations abordant au moins 2 des 3 aspects du développement durable, que sont l'environnement, l'économie et le social.

Objectif atteint pour ces organisateurs qui ont redoublé d'imagination et d'astuces pour initier et sensibiliser leurs cavaliers au développement durable. Voici quelques exemples des actions réalisées.

Trophée du Développement Durable

Les adhérents FFE qui ont organisé un événement dans le cadre de la semaine du Développement Durable, seront prochainement amenés à déposer un dossier pour participer au Trophée du Développement Durable. Les candidats seront automatiquement sélectionnés pour les Trophées du Sport Responsable organisés par Générali.

Sur le même principe que le Trophée de l'Innovation Pédagogique, un jury sera chargé de choisir les meilleures initiatives qui seront récompensées lors du prochain Salon du cheval de Paris en décembre.

Toilettes sèches

Au *Haras des Ouches*, dans la Vienne, des toilettes sèches ont été fabriquées avec des matériaux entièrement recyclables et naturels.

Ramassage des déchets

Les chevaux de traits étaient présents aux *Écuries de la Luye*, dans les Hautes-Alpes, pour une opération débardage en rivière et pour le maintien de la faune et de la flore. Les enfants ont pu également nettoyer les bords de la rivière.

L'association des cavaliers et meneurs des 3 Baies a organisé un grand nettoyage de la Réserve Naturelle Nationale de la Baie de Somme afin de faire prendre conscience de la fragilité de notre littoral.

Au *poney-club de Monticello*, en Corse du Sud, les enfants de 4 à 6 ans ont ramassé des déchets dans les sentiers avec la contribution d'un attelage pour le port des sacs de déchets. Les participants ont reçu l'attestation du cavalier responsable.

Récupération et recyclage

Le *centre équestre du Chêne Vert*, en Saône et Loire, a organisé des jeux autour du thème de la récup. A cette occasion, les enfants ont pu tresser des longes avec de la ficelle à ballot, ou encore jouer au lancer de fer à cheval avec les vieux fers récupérés.

Le *centre équestre du Grand Fougeray*, dans la Manche, a organisé un TREC Développement Durable. Pour cela, un récupérateur de déchets a été installé aux endroits stratégiques (contrôle POR, Restauration, PTV) afin de ne pas jeter les déchets dans la nature.

Le *pied à l'étrier*, dans les Vosges, a également sensibilisé les enfants au Développement Durable. Deux classes de CE2 et CM1 sont venues participer à des ateliers sur l'environnement pour devenir cavalier responsable.

N'oubliez pas, chaque année du 1er au 7 avril, mais également et surtout tout au long de l'année, dès le plus jeune âge, les cavaliers et meneurs s'engagent dans une démarche responsable, la preuve que le « Passer au durable », ça marche !



© A. Trisson

Ceux qui s'engagent !

Equus Loisirs (02)
Ecurie des Justices (03)
Gap Les Ecuries de la Luye (05)
Relais Equestre des Récolets (08)
Asso Avenir à Tout Crin (13)
Poney Club de Monticello (2B)
Association Pony Land (22)
Poney Club de Saint Sauveur (24)
Asso Cheval Nature en Périgord Vert (24)
CE de la Bonde (27)
Ecuries de la Fenière (32)
Ecuries du Lac d'Hostens (33)
Elevage du Plec (33)
Ecurie de la Petite Fée (39)
CTE La Landelle (49)
CE du Grand Fougeray (50)
FED du Shetyland (63)
Les Poneys Bleus (63)
Chevaux et Chemins (66)
CE le Chêne Vert (71)
Ferme Equestre du Chozal (73)
E E La Championnerie (76)
Assoc des cavaliers et meneurs des 3 baies (80)
Haras des Houches (86)
Le pied à l'étrier (88)
AVSA Ecuries de Trousseau (91)
Poney Club de Brimbordon (92)
Assoc des cavaliers randonneurs (97)

Randonnée dans les Causses

Par Laura Billès

Cet été Charlotte et O'Freeze sont de la partie. Sacoche en selle et appareil photo en bandoulière, nos deux amis randonnent dans les Causses.



© cynoclub / Fotolia

Charlotte a hâte d'admirer les falaises et canyons façonnés par l'eau dans la roche calcaire de ces plateaux. Mais pour l'instant, il fait chaud au milieu de la vaste pelouse sèche qu'elle traverse et il n'y a pas trace d'eau parmi ces pierres aux étranges cannelures et rigoles.

Il n'y a là rien de plus normal. En effet dans ces régions calcaires, l'eau est quasiment absente en surface. En traversant l'humus et le sol, elle devient acide et dissout la roche calcaire. Le travail de l'eau donne alors ces formes étranges à la pierre, créant aussi des cuvettes, des fissures et des failles qui s'élargissent au fil de centaines de milliers d'années pour former des gouffres, des grottes et laisser l'eau s'écouler sous forme de véritables rivières souterraines.

Aussi Charlotte et O'Freeze devront attendre l'étape pour se rafraîchir... car même l'ombre se fait rare. Charlotte ne peut imaginer qu'il y a quelques milliers d'années, ces plateaux étaient recouverts de forêts. Et pourtant ce sont les premiers agriculteurs qui défrichèrent la forêt pour pratiquer l'élevage et qui entretenirent ces herbages pendant des siècles.

Ces mêmes agriculteurs qui ont su profiter du travail de l'eau, en cultivant les cuvettes circulaires appelées

«dolines», dans lesquelles la terre et l'argile se sont accumulées au fil du temps, gardant un sol relativement humide. Et qui pour les protéger des troupeaux, les ont entourées d'un petit muret en pierre sèche, comme celui que longent Charlotte et O'Freeze.

O'Freeze de son côté observe d'un œil suspicieux les pierres. On ne sait jamais ce qui peut se cacher derrière ou même entre les pierres... comme par exemple... un serpent qui profiterait du soleil! Ca pourrait être une couleuvre ou même une vipère. Mais comment faire la différence?

Et bien, sûr de ne pas être tromper, faut observer l'œil. En effet la pupille est ronde chez toutes les couleuvres et verticale chez toutes les vipères. On peut aussi se contenter de regarder les écailles présentes sur le dessus de la tête, qui sont grandes et peu nombreuses chez les couleuvres, plus petites et plus nombreuses chez les vipères.

Par contre il faut oublier un certain nombre d'idées reçues...

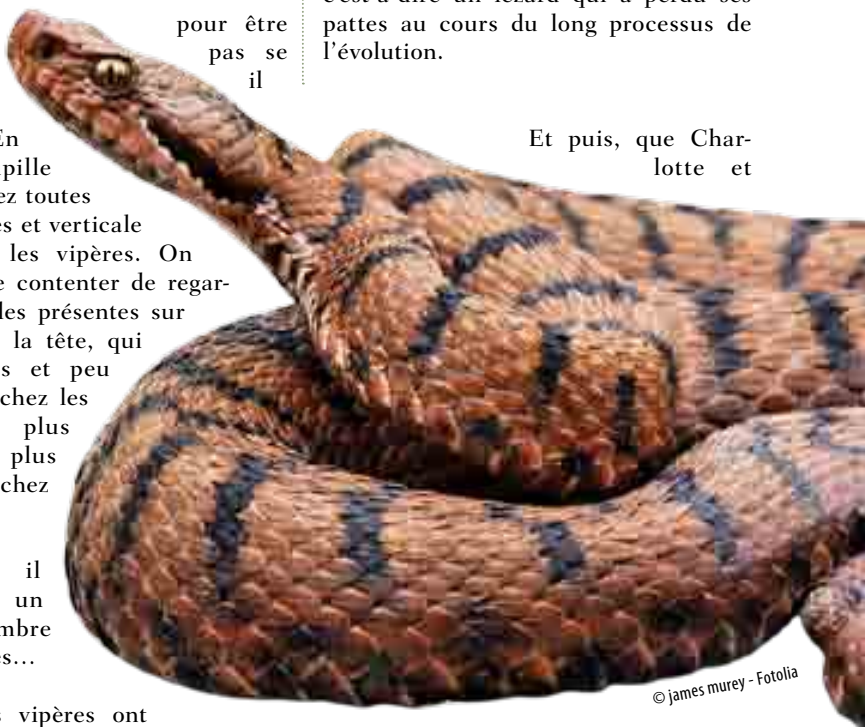
Comme «les vipères ont une tête triangulaire», «les vipères sifflent», car gonfler la tête et souffler est une technique de défense courante chez les serpents, y compris chez les couleuvres, qui vise à impressionner un éventuel agresseur ou se débarrasser d'un intrus.

Ou «les vipères ont une marque en forme de V sur la tête», «les vipères ont un zigzag noir sur le dos», «les vipères ont le nez retroussé», ces signes distinctifs ne sont pas présents chez toutes les vipères et certaines couleuvres peuvent avoir un motif ressemblant.

Ou encore «les couleuvres sont grandes et les vipères petites», ce qui n'est pas complètement faux, mais seulement à l'âge adulte...

Au même instant O'Freeze s'arrête net... un serpent pointe son nez entre deux pierres. Il a bien la pupille de l'œil ronde, mais il est lisse et luisant! Inutile d'avoir peur ce n'est qu'un orvet, c'est-à-dire un lézard qui a perdu ses pattes au cours du long processus de l'évolution.

Et puis, que Charlotte et



© james murey - Fotolia

O'Freeze se rassurent et profitent de leur randonnée. Les serpents ne sont pas agressifs s'ils ne se sentent pas menacés, et les vibrations créées par le pas du cheval suffisent à faire fuir vipères, couleuvres ou orvets...



Equirando Junior 2011 : un séjour éco-responsable !



L'Equirando Junior, est un éventail de randonnées, de visites et d'animations, durant 5 jours. Cette année, elle se décline autour des thèmes : séjour éco-responsable et sports de pleine nature. Au programme : randonnées, canoë, accro-branche, animations et spectacles.

Rendez-vous à Puylagarde, dans le Tarn-et-Garonne, du 12 au 16 juillet.

Découvertes :

Chaque jour, les chemins des causses et des terreforts vous emmèneront au pas de vos montures à la découverte d'une nature préservée, d'un patrimoine régional riche et vivant. Des circuits attrayants spécialement choisis pour vous. Jeudi après-midi, à vos pagaies pour découvrir en canoë le magnifique site des gorges de l'Aveyron. Vendredi après-midi, observation des oiseaux sur le parcours ornithologique et accro-branches pour les plus téméraires.

Une nouvelle surprise chaque soir :

Pierre Fasan vous accueille avec ses tours de magie. Chris Saunier vous fait découvrir les secrets du Sahara (survie, animaux, eau...) qu'il a traversé seul au volant d'une voiture de sa conception. René et sa troupe animent le cabaret équestre, n'oublions pas la « boum » costumée (thème récupération et recyclage) et la soirée de clôture avec le spectacle éblouissant de Jean-Marc Imbert.

Tous « cavaliers-responsables » :

Nous souhaitons que la manifestation réduise au maximum l'impact de ses activités sur l'environnement. La gestion du campement sera l'occasion de s'initier aux pratiques respectueuses de la nature

Programme Equirando junior 2011 Puylagarde – Caylus (82)

Du 12 au 16 juillet

MARDI 12 JUILLET

Accueil des participants à Puylagarde
Installation du Bivouac
Présentation du séjour et pot de bienvenue
Soirée d'accueil avec Pierre Fasan, le Magicien

MERCREDI 13 JUILLET

Chevauchée vers le village de St Projet et de son château
« Refuge de la Reine Margot »
Pique-nique suivi de la visite guidée du château
Retour à Puylagarde
Soirée : Rencontre avec un aventurier du désert, Chris Saunier
Soirée : Cabaret Equestre « René Verdier » à Puylagarde

JEUDI 14 JUILLET

Randonnée Patrimoine autour de Puylagarde
Pique-nique à Puylagarde
Parcours en Canoë dans les gorges de l'Aveyron à St Antonin Noble Val
Soirée « Boom » déguisée : thème Récup et Recyclage

VENDREDI 15 JUILLET

Randonnée « Faune et Flore » du Quercy
Pique-nique au Lac de Bannac
Sports de Pleine Nature (accro-branches, baignade piscine, mini-golf, sentier ornithologique)
Grand Spectacle à CAYLUS

SAMEDI 16 JUILLET

Défilé costumé dans Puylagarde
Remise de Souvenirs et repas
Départs des Participants

(tri des déchets, toilettes sèches...). Le challenge éco-responsable motivera les équipes dans leur démarche quotidienne.

Traditions régionales obligent :

Les habitants Quercynois et toute l'équipe de bénévoles seront heureux de vous faire partager lors de cette belle aventure leurs traditions culinaires, culturelles... Ils profiteront de ce séjour, pour vous faire apprécier les produits de la région.

Comment participer à l'Equirando Junior ?

Vous avez entre 7 et 17 ans et vous souhaitez vivre une aventure extraordinaire avec vos amis cavaliers, parlez en dans votre club et constituez vos équipes !

Pour tous les renseignements concernant les inscriptions, les conditions de participation, les tarifs, et tous les détails pratiques, contactez directement votre club ou votre association de cavaliers ou sur www.ffe.com/tourisme

FORMATION AU BALISAGE ÉQUESTRE

Les premiers « référents balisage » formés à Lamotte

Dans le cadre de la convention de partenariat avec la FFRandonnée, la FFE-CNTE a entrepris de mettre en place des formations au balisage. En effet, si côté équestre, les acteurs de terrain formés manquent, côté pédestre, le système de formation des bénévoles est déjà bien rodé, en matière de balisage et d'aménagement des itinéraires notamment.



C'est donc avec le soutien des techniciens et formateurs de la FFRandonnée que la FFE-CNTE a lancé, les 9 et 10 avril derniers, la première formation de baliseurs équestres.

Dix « référents balisage », choisis par les CRTE et venus des 4 coins de la France, se sont donc retrouvés au parc équestre de Lamotte-Beuvron pour ce week-end studieux, riche en enseignements et en échanges.

Au cours de ces 2 jours, les stagiaires, plus motivés les uns que les autres, ont appris les techniques adéquates pour réaliser un balisage dans les règles de l'art, efficace, propre et discret.

Sous la conduite de Jean-Philippe Decourcelle, formateur de la FFRandonnée missionné pour l'occasion, les 10 apprentis baliseurs se sont attelés à la tâche avec application; avec au programme: lecture de carte, orientation, création de gabarits, découpe de pochoirs, essais de peinture sur divers supports... pour finir par un balisage en « conditions réelles » sur un chemin du Parc équestre. Le tout s'est déroulé sous le soleil et dans la bonne humeur.

Christian Boyer, secrétaire général du CNTE et élu chargé des infrastructures a accueilli les participants et a suivi très attentivement cette première formation; il dresse un bilan positif de ces journées: « Cette première expérience est très encou-

rageante pour la suite des opérations en région; nous avons eu la chance de rencontrer des acteurs de terrain impliqués et expérimentés en matière d'itinéraires équestre. Cette démarche s'inscrit dans le schéma national des infrastructures que nous avons établi il y a deux ans, et contribue à la reconnaissance de nos activités dans les territoires ».

Effectivement, les 10 baliseurs, fraîchement formés, n'en resteront pas là puisqu'ils suivront la 2e partie de leur cursus de « référent balisage » en mai. Il s'agira cette fois-ci pour eux d'acquérir les méthodes pédagogiques qui leur permettront de transmettre leur savoir et leur savoir-faire à d'autres futurs baliseurs, en région.



Quel est le rôle des « référents balisage » ?

Les « référents balisage » actuellement en cours de formation auront 3 missions principales:

Formateurs de baliseurs: ce sont eux qui interviendront sur les sessions de formation organisées en région;
Interlocuteurs de la FFE-CNTE en matière de balisage: ils feront le lien entre le local et le national, faisant remonter les informations récoltées sur le terrain et diffusant celles de la FFE-CNTE.

Référent régional:

ils coordonneront et conseilleront les CDTE/CRTE pour l'organisation de sessions de formation de baliseurs dans leur région ou régions voisines. Ils auront également un rôle « d'expert » et pourront être consultés en amont d'un projet de balisage.

Conjointement à la mise en œuvre de ces nouveaux cursus de formations au balisage, des documents techniques adaptés sont en projet. Un groupe de travail de la FFE-CNTE finalise actuellement la rédaction du référentiel de formation ainsi que des fiches techniques destinées aux futurs baliseurs équestres.

Vous pourrez vous aussi bientôt devenir baliseur officiel de la FFE-CNTE. Pour cela, il vous suffira d'être licencié à la FFE et de contacter votre CDTE ou CRTE. Les premières sessions de formation en région devraient débiter dès le mois de juin.

Informations: tourisme4@ffe.com,
Tél.: 02 54 94 46 83.

Champagne-Ardenne : un travail en réseau pour le développement des infrastructures du tourisme équestre

INITIATIVES EN REGION

Aménagement de circuits de randonnée équestre dans le Parc Naturel Régional de la Forêt d'Orient

Le CDTE de l'Aube a travaillé avec le Parc Naturel Régional de la Forêt d'Orient et l'ONF afin de mettre en place un réseau de chemins de randonnée équestre. Bien que seuls les chemins déjà existant aient été utilisés, neuf années de travail concerté ont été nécessaires pour que le réseau d'itinéraires soit totalement opérationnel. Entre 2001 et 2010, différents acteurs se sont relayés autour de ce projet, avec le souci permanent de mettre en valeur cet environnement, à l'équilibre particulièrement fragile, tout en le préservant.

Les bénévoles du CDTE ont réalisé les opérations de reconnaissance et de sélection des chemins. Ils se sont également chargés du balisage, réalisé avec la marque officielle de la FFE-CNTE. Certains bénévoles, novices en la matière, ont bénéficié d'une formation au balisage organisée sur le terrain, en collaboration avec les formateurs de l'ONF et de la FF Randonnée.

L'ONF a assuré la remise en état de certains sentiers, laissés à l'abandon depuis plusieurs années, et a coordonné les travaux d'aménagement tels que la création de gués sécurisés, la mise en place de panneaux directionnels ou encore l'installation de barres d'attache pour les chevaux.

Le syndicat mixte du PNR a quant à lui inscrit le projet dans une démarche de Pôle d'Excellence Rural, permettant ainsi l'obtention de financements complémentaires de l'Etat, en plus de ceux de la Région Champagne-Ardenne et du Département de l'Aube. Ces financements ont contribué notamment à l'ouverture de deux gîtes d'étape adaptés pour l'accueil des cavaliers et de leurs chevaux.

Les trois acteurs principaux de ce projet ont par ailleurs établi une convention destinée à définir les règles de circulation dans les espaces et les périodes sensibles. Comme quoi, protection ne rime pas forcément avec interdiction !

117 km de chemins sont donc actuellement accessibles aux cavaliers et, en partie, aux attelages, proposant des circuits linéaires ou en boucles, à travers une mosaïque de paysages typiques de la Forêt d'Orient. Ce réseau permet d'autre part de relier 22 villages et 5 centres équestres.

Pour en savoir plus : CDTE de l'Aube - Email : guy-labille@orange.fr - Site internet : www.cdte10.fr



© FFE/AC



Déclinaison au niveau local du partenariat entre FFE-CNTE et FFRandonnée

Le CRTE Champagne-Ardenne est le premier à avoir décliné, au niveau régional et départemental, la convention nationale de partenariat FFE-CNTE/ FF Randonnée. En effet, le 19 mars dernier, à Reims, cette convention, adaptée pour l'occasion, a été signée par les représentants des 2 comités régionaux et des 4 comités départementaux de randonnée pédestre et de tourisme équestre. Au travers de ce partenariat, le CRTE Champagne-Ardenne entend favoriser les échanges et assurer la représentation des acteurs des sports de nature au sein des institutions et autres groupes de décideurs (CDESI, CDOS, ...). D'autres projets sont également envisagés : formation de baliseurs, actions pour la défense des sentiers, organisation de randonnées multi-activités...

Contact : CRTE Champagne-Ardenne
Email : crtechampagneardenne@free.fr
Tél.: 03 25 70 93 32.



© CRTE ChampagneArdenne/ Narce

2011 c'est aussi l'année européenne des chauves-souris !

Le Programme des Nations unies pour l'environnement a déclaré 2011 Année internationale de la Chauve-souris. En effet, les chauves-souris sont des voisins indispensables qu'il faut protéger.

Les chauves-souris sont des animaux méconnus, qui ont longtemps fait l'objet de persécutions dues à leurs mœurs nocturnes et à leur allure étrange.

Ce sont des mammifères volants (d'où leur nom de «chiroptères») : au cours de l'évolution, leurs doigts se sont allongés démesurément, reliés par une fine membrane pour constituer une aile qui leur confère une grande agilité dans l'air.

Leur système d'écholocation (émission d'ultrasons qui repèrent les obstacles et les proies) en fait également des chasseurs nocturnes hors pair. Enfin, pour affronter l'hiver, elles ralentissent leur mode de vie et s'endorment durant l'hibernation.

Les chauves-souris sont des indicateurs de la biodiversité et cohabitent en douceur avec l'homme : en forêt leur habitat préféré est le tronc ou les branches

d'arbres morts. Elles logent en ville dans les combles des maisons ou d'étroites fissures. Elles se nourrissent uniquement d'insectes (en une nuit, une Pipistrelle peut avaler jusqu'à 1000 moustiques !).

Il est facile de les protéger : éviter de les déranger durant l'hibernation car le réveil dépense énormément d'énergie et les menace de mort.

Il ne faut pas déranger les colonies de reproduction au printemps (un seul jeune naît par an). Pour préserver leur habitat, éviter d'employer des produits nocifs de traitement des charpentes et de réaliser des travaux durant ces périodes fragiles.

La France a un rôle majeur à jouer dans la conservation des chauves-souris car il existe 34 espèces sur le territoire métropolitain pour 36 espèces connues en Europe continentale.



© O. VINET

L'Estafette

Comité National de **TOURISME ÉQUESTRE**
Équitation de France

BULLETIN D'ABONNEMENT ANNUEL

À découper ou à photocopier et à retourner avec
votre chèque à l'ordre du CNTE - FFE Tourisme, Parc
Équestre, 41500 Lamotte.

Le journal des passionnés
de l'équitation de pleine nature

- 3,10 € pour les titulaires d'une licence FFE.
- 8,20 € pour le grand public.

Nom* : _____

Adresse* : _____

Code postal* : _____

Ville* : _____

N° Licence* (si licencié) : _____

Conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi de 6 janvier 1978 modifiée, les données sont collectées par la Fédération Française d'Équitation pour assurer la gestion de nos activités. Les informations recueillies d'un * ont un caractère obligatoire. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant auprès de FFE Tourisme, Parc Équestre, 41500 LAMOTTE, TEL : 02 54 94 46 80, fax : 02 54 94 46 81, Email : cni@ffe.com Par ailleurs, vos coordonnées sont susceptibles d'être cédées à des tiers (prestataires, associations, etc.) à des fins de marketing commercial. Si vous ne le souhaitez pas, cocher cette case

Revue trimestrielle

LICENCE FFE

Grâce à votre licence FFE, vous avez un accès privilégié sur le site www.ffe.com. Rendez-vous sur votre page cavalier pour imprimer vos diplômes, votre palmarès, pour éditer votre carnet de randonnée et suivre toutes vos opérations fédérales. Vous avez également la possibilité de modifier directement vos coordonnées.

Nous vous rappelons que toute correspondance en provenance de la fédération vous est adressée aux coordonnées figurant sur votre licence, une adresse erronée entraîne donc un retard ou impossibilité de distribution.

LA RESPONSABILITÉ CIVILE DES LICENCIÉS

La FFE est régulièrement interrogée quant aux garanties offertes par l'assurance souscrite par les cavaliers à travers la prise de la licence FFE.

Le contrat en question, dont les références et les garanties figurent sur votre licence, a pour objet de garantir la Responsabilité Civile des licenciés lorsqu'ils sont en action d'équitation dans le cadre de leurs loisirs. Elle offre également une couverture « *Individuelle Accident* » aux dits licenciés.

Par action d'équitation, il est entendu :

Action de monter un équidé, étendue à tout acte ayant un rapport direct avec l'animal :

- aller le chercher au pré ou au box, s'en occuper, le longer, le panser, le soigner, le préparer pour le monter, le seller et le desseller, le reconduire au pré ou au box, le charger ou décharger d'un camion ou d'un van,
- participer à des manifestations équestres telles que concours, randonnées (seul ou en groupe), les garanties étant alors acquises à l'exclusion des nuitées lorsque l'animal est au repos.

Dans ce cas, la RCPE – Responsabilité Civile Propriétaire d'Équidé – entre en action et couvre le propriétaire de l'équidé (ou le gardien de l'animal). En effet, si le propriétaire titulaire de la RCPE prête son animal à titre gratuit, Generali couvre la Responsabilité Civile personnelle pouvant incomber à l'emprunteur en complément ou à défaut de garantie de l'emprunteur au titre d'un contrat d'assurance de Responsabilité Civile qu'il aurait souscrit personnellement.

En ce qui concerne la Responsabilité Civile Professionnelle d'un Centre de Tourisme Equestre : le dirigeant doit souscrire un contrat de Responsabilité Civile Professionnelle (la responsabilité civile de la licence étant toujours exclue dans le cadre professionnel).

En effet, pour répondre à l'article L.321-7 du Code du Sport : « l'exploitation d'un établissement mentionné à l'article L.322-2 est subordonnée à la souscription par l'exploitant d'un contrat d'assurance couvrant sa responsabilité civile, celle des enseignants mentionnée à l'article L.212-1 et de tout préposé de l'exploitant, ainsi que des personnes habituellement ou occasionnellement admises dans l'établissement pour y exercer les activités qui y sont enseignées ».

A défaut de licence, le cavalier est garanti en Responsabilité Civile par la RC professionnelle de l'établissement, uniquement lorsqu'il est sous l'autorité du celui-ci. Ce



qui implique que le cavalier n'ayant pas de licence ne sera en aucun cas couvert s'il part seul en extérieur. La solution est pour le cavalier de souscrire une licence auprès de son Centre de Tourisme Equestre pour pouvoir utiliser son équidé librement, et même une RCPE pour couvrir toutes éven-

tualités liées à l'équidé, entre autre lors de vos randonnées comprenant des nuitées. Il peut à la place être couvert par une Responsabilité Civile vie privée étendue à la garde d'un équidé, mais en règle générale ce type de Responsabilité Civile ne couvre pas l'action d'équitation.

Organisation de manifestation : jouez la carte FFE

L'organisation d'une manifestation hors cadre fédéral entraîne de nombreuses obligations envers les organisations publiques. En effet, les regroupements d'animaux sont régis strictement par le Code rural et l'organisation de manifestation sportive est régie strictement par la Code du sport.

Organiser une manifestation dans le cadre fédéral vous permet d'être exonéré d'un certain nombre de ces obligations au titre de la délégation du Ministère de la Santé et des Sports et de l'agrément du Ministère de l'Agriculture de la FFE. De plus, les licenciés participants aux manifestations fédérales n'ont pas à justifier d'une assurance spécifique pour y participer, chose qu'ils doivent faire pour participer à des manifestations hors cadre fédéral.

Du côté de l'organisation : Déclaration de la manifestation :

Toute manifestation sportive qui n'est pas organisée ou autorisée par la fédération doit faire l'objet d'une déclaration à la Préfecture un mois au moins avant la date de la manifestation. L'organisateur ne respectant pas cette obligation de déclaration risque un an d'emprisonnement et 15 000 euros d'amende (Art. L.331-3 Code du sport).

L'organisateur doit préciser dans sa déclaration :

- la provenance des chevaux,
- les noms et coordonnées des propriétaires des chevaux.

Hygiène et sécurité de la manifestation :

- Présence d'un vétérinaire pour procéder au contrôle de l'identification et vaccination des équidés.
- tenue d'un registre des équidés participant à la manifestation
- Assurer la sécurité des participants et du public. Vérifier que tous les participants sont assurés pour participer à ce type de manifestation.

Du côté de la participation :

Les cavaliers participant à ce genre de manifestation doivent s'assurer d'être en règle pour eux-mêmes et leur monture, car des contrôles supplémentaires peuvent être organisés par la direction des services vétérinaires, pouvant entraver le bon déroulement de la manifestation et même l'interrompre si elle est organisée illégalement.

Il est de plus en plus fréquent que des particuliers hébergent leurs équidés chez eux. Il se pose alors quelques questions d'ordre juridique sur les obligations que le propriétaire doit respecter, en matière d'abris, de clôture ou encore de voisinage.

Le respect du voisinage

Le fait d'avoir son équidé chez soi peut être source de conflit avec le voisinage. En effet, «nul ne doit causer à autrui aucun trouble anormal de voisinage». Avoir son équidé chez soi signifie que vous aurez du fumier à évacuer et si vous ne pouvez pas le faire directement, ce fumier devra être stocké.

Le fumier ou même l'équidé en lui-même peut être considéré comme un trouble anormal de voisinage.

Soyez vigilant sur le fait que l'endroit où votre équidé se trouve ne soit pas trop proche de vos voisins, pour ne pas leur causer de troubles.

Rappel : le règlement sanitaire départemental impose une distance de 50m par rapport au voisinage. Cependant ce règlement ne s'applique que pour les bâtiments d'élevage des établissements équestre professionnels.

Les clôtures

Il se peut que vous utilisiez des clôtures électriques pour parquer vos équidés. Dans ce cas là, vous devez respecter certaines obligations :

- Installation de panonceaux indiquant la clôture électrique tous les 50 mètres,
- Interdiction de brancher la clôture électrique directement sur le réseau ERDF, vous devez obligatoirement brancher

votre clôture sur un électrificateur conforme aux normes en vigueur.

- La distance entre deux clôtures alimentées par deux électrificateurs doit être supérieure à 2m50,
- Ne jamais connecter un autre électrificateur sur la même clôture,
- Ne jamais connecter deux circuits entre eux.

De plus, si votre clôture est installée en bordure d'une voie publique vous devez respecter les règles en vigueur en matière d'alignement et de permissions de voirie. Vous pouvez vous renseigner auprès de votre préfecture ou de votre mairie.

Il est formellement interdit d'électrifier un fil barbelé ou une ronce métallique. Il est aussi dangereux d'électrifier des grillages métalliques, des portillons, des câbles, etc.

Rappel : l'usage de barbelé est interdit dans les lieux ouverts aux publics pour l'utilisation d'équidés (article A322-125 du Code du sport).

Les abris

D'après l'article R214-18 du Code rural, il est interdit de garder en plein air des équidés lorsqu'il n'existe pas de dispositifs et d'installations destinés à éviter les souffrances qui pourraient résulter des variations climatiques, ainsi que lorsque l'absence de clôtures, d'obstacles naturels



ou de dispositifs d'attache ou de contention est de nature à leur faire courir un risque d'accident.

Ceci étant, cela signifie que les équidés doivent pouvoir se mettre à l'abri en cas de mauvais temps. Si vous décidez d'installer un abri dont la superficie est comprise entre 2m² et 20m², une déclaration préalable devra être effectuée auprès de votre mairie. Vous pouvez rencontrer des désagréments si le terrain où vous souhaitez installer cet abri se trouve en zone non constructible. En effet, il existe certaines dérogations pour les exploitants agricoles, qui ne peuvent pas s'appliquer aux particuliers détenteurs d'équidés. Votre construction peut donc être refusée par la mairie. Des aménagements peuvent être mis en place dans le plan local d'urbanisme ou document d'urbanisme en vigueur dans votre commune. Il est donc indispensable de consulter votre plan local d'urbanisme avant d'héberger des équidés chez vous.

N'oubliez pas de déclarer vos équidés

Depuis un décret du 23 juillet 2010, tout détenteur d'un ou plusieurs équidés est tenu de se déclarer auprès de l'IFCE.

Si vous détenez des équidés chez vous, n'oubliez pas d'effectuer cette déclaration auprès de l'IFCE, soit directement en ligne via le site www.hars-nationaux.fr, soit par courrier, un formulaire de déclaration est disponible auprès de l'IFCE.

Références juridiques :

Circulaire de 1948, Article L123-1-5 du Code de l'urbanisme, Article L214-1et R214-18 du Code rural et de la pêche maritime, Article 544 du Code civil, Réponses ministérielles .



© FFE/AC

A la suite des articles parus dans les numéros 107 et 108 sur le test d'entrée et l'examen général, voici la présentation du dernier volet de l'examen d'Accompagnateur de Tourisme Équestre : l'épreuve professionnelle – UC6. Il s'agit de la dernière épreuve dont la validation conditionne l'obtention du titre.

Prérogatives des titulaires de l'ATE

L'ATE est une qualification de niveau IV qui répond à l'obligation de qualification pour l'encadrement de randonnées et permet à ses titulaires d'exercer contre rémunération – article L212-1 du Code du Sport : il accompagne et conduit des randonnées équestres en autonomie dans tout établissement dans le cadre de parcours identifiés. Un titulaire de l'ATE n'est pas habilité à enseigner.

La formation ATE en bref

L'accès à la formation d'ATE est conditionné à la réussite à un test d'entrée qui permet de positionner le futur élève et de prescrire des allègements ou des renforcements de formation.

La formation, effectuée dans un centre agréé pour la formation ATE par la FFE, doit être terminée pour que l'élève puisse se présenter à l'examen général, qui comporte 5 Unités Capitalisables ou UC : technique équestre professionnelle, topographie/orientation, soins aux chevaux et maréchalerie, connaissances générales et gestion d'une entreprise, matelotage/bourrellerie.

Les UC sont évaluées en acquis/non acquis en fonction de critères mentionnés dans les grilles réglementaires ; il n'y a plus de note.

L'UC 6 – épreuve professionnelle – ne peut être présentée qu'après réussite à l'examen général.



©Vercors à cheval/E.Minodier

Déroulement de l'épreuve professionnelle

L'épreuve professionnelle est la dernière Unité Capitalisable – UC 6 – que les candidats doivent obtenir pour être diplômés de l'ATE.

L'épreuve, organisée par le centre de formation du candidat, consiste en l'organisation et la conduite en autonomie, en présence d'un jury, d'une sortie à cheval d'une journée avec halte de midi. Cette sortie, effectuée sur un itinéraire préparé à l'avance, s'adresse à un groupe de 6 personnes minimum clientes de l'établissement où le candidat effectue son stage de mise en situation professionnelle – module 6 de la formation. Le candidat

doit préparer et présenter au jury, avant le départ, un dossier sur la sortie, sa préparation et sa commercialisation. Un entretien avec le jury clôture l'épreuve.

Le critère incontournable de réussite pour l'UC 6 est le respect de la sécurité du groupe, des équidés et des personnes rencontrées. Seront aussi notamment évalués la préparation de l'itinéraire et le déroulement de la sortie, l'accueil du groupe, l'adéquation entre le niveau des cavaliers et celui de la sortie, la connaissance des caractéristiques historiques de la zone traversée, des particularités de la flore et de la faune de la région et la capacité du candidat à transmettre ses connaissances aux cavaliers.



©Vercors à cheval/E.Minodier

Informations pratiques

L'épreuve est déclarée en ligne sur FFE Club SIF par le centre de formation du candidat 15 jours au plus tard avant son organisation. Le jury choisi doit figurer sur une liste de juges agréés pour l'UC 6.

En savoir plus

Les informations pratiques telles que le règlement de l'ATE, la liste des centres agréés pour la formation ou celles des juges agréés pour l'UC6, sont disponibles en ligne sur notre site internet. Rendez-vous sur www.ffe.com / Formations équestres / Qualifications professionnelles de la FFE.

Contact : FFE Formation,
Tél. : 02 54 94 46 52, formation@ffe.com

Cheval au piquet

Par Claude Lux

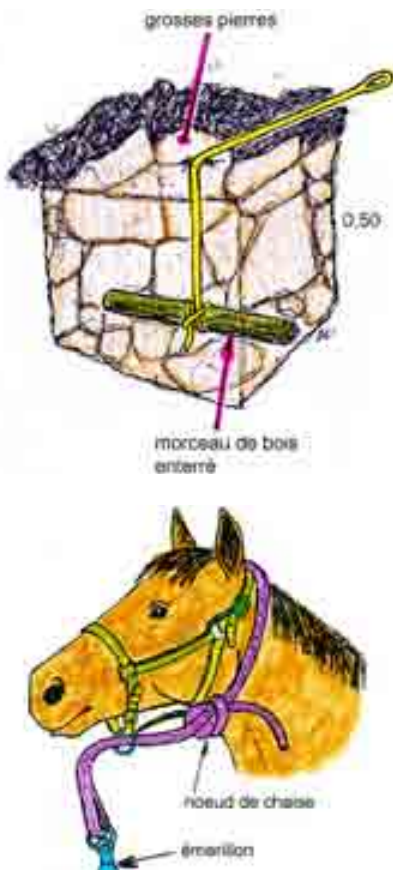
En randonnée d'aventure, il est souvent difficile de disposer d'un point d'attache de sécurité. Deux solutions de remplacement : mettre le cheval au piquet ou l'entraver. Deux techniques utilisées couramment par les peuples cavaliers ou les voyageurs au long cours, mais qui nécessitent certaines précautions et un dressage approprié, afin d'éviter les risques liés notamment aux prises de longe.

Le cheval au piquet

Au piquet, le cheval peut brouter sur un rayon qui correspond à la longueur de la corde. En déplaçant régulièrement le piquet, vous augmentez d'autant la surface à paître. Mais ce mode d'attache ne va pas sans un certain nombre de risques, dont la prise de longe est le principal. Car un cheval non habitué peut enrouler dangereusement la corde autour d'un antérieur. Se sentant pris au piège, il peut s'affoler et le frottement de la corde risque de blesser cet endroit sensible. Premier problème à résoudre : le choix du lieu qui ne doit comporter aucun obstacle, sur lequel la corde pourrait s'enrouler. N'attachez jamais la corde à un arbre car en s'enroulant autour du tronc, elle se raccourcit et le cheval peut se retrouver avec le bout du nez sur le tronc. Utilisez un piquet à tête arrondie, qui dépasse le moins possible du sol, pour éviter qu'il ne se blesse en se roulant. Pour éviter de devoir enfoncer le piquet avec une masse, les fabricants proposent des modèles tire bouchon, qui se vissent dans le sol.

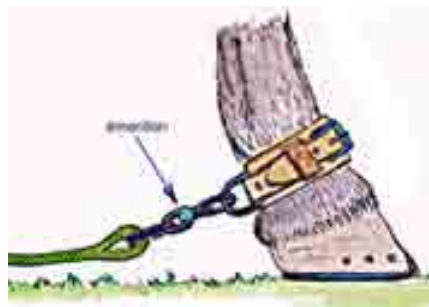
L'attache gauchos

Si vous n'avez pas de piquet, vous pouvez avoir recours à la technique utilisée par les gauchos dans les vastes plaines d'Argentine. Faites un trou, puis attachez la corde à une grosse pierre ou à une pièce de bois, que vous placez au fond et que vous recouvrez de terre ou de pierres. C'est pratiquement inarrachable ! Vous pouvez améliorer la solidité du licol en nouant la corde autour de l'encolure du cheval, après l'avoir passée dans l'anneau du licol. Utilisez un nœud de chaise qui présente l'avantage de ne pas se resserrer, même sous forte traction. Un émerillon évite que la corde ne s'entortille sur elle-même.



Bracelet d'entrave

Autre méthode : attacher le cheval à un paturon antérieur, généralement le gauche. Utilisez dans ce cas un bracelet d'attache rembourré muni d'un anneau, sur lequel vous attachez la corde.



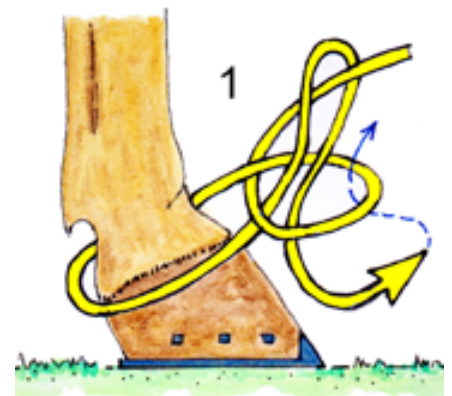
Nœud de paturon

Si vous n'avez pas de bracelet d'entrave, vous pouvez attacher le paturon avec un nœud de paturon peu serré. Suivez les indications des croquis, qui présentent une astuce permettant de défaire facilement le nœud en cas de problème, en tirant sur l'extrémité libre.

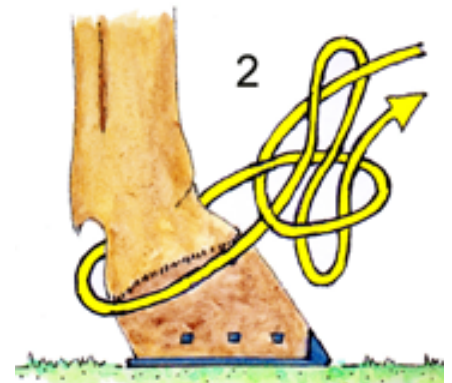
La mise au piquet ne va pas sans risques, voici comment éviter ou du moins limiter les principaux. Premier conseil : choisissez un endroit dont le sol est souple, sans obstacle qui dépasse et dont l'herbe est appétissante. Même contrarié, attiré par la bonne herbe qui craque sous sa dent, le cheval devrait se calmer rapidement. Le cheval attaché au licol peut avoir peur de cette corde qui traîne. Une solution : tout en surveillant le cheval, laisser traîner librement une longue longe, éventuellement deux longues attachées entre elles, en laissant déambuler le cheval sous contrôle dans un endroit où les longues ne peuvent pas s'accrocher à un quelconque obstacle. Rares sont les

chevaux que cette longe traînante inquiète longtemps. Vous pouvez également attacher le cheval à une grosse branche qu'il peut traîner, tout en limitant ses déplacements. Cette solution évite qu'il se sente prisonnier par une attache fixe.

Lorsque la corde est attachée au piquet, se sentant prisonnier, le cheval peut tirer dessus ou galoper en cercle autour du piquet. Ce qui n'est pas le cas, lorsque la corde est attachée au paturon.



Nœud de chaise autour du paturon



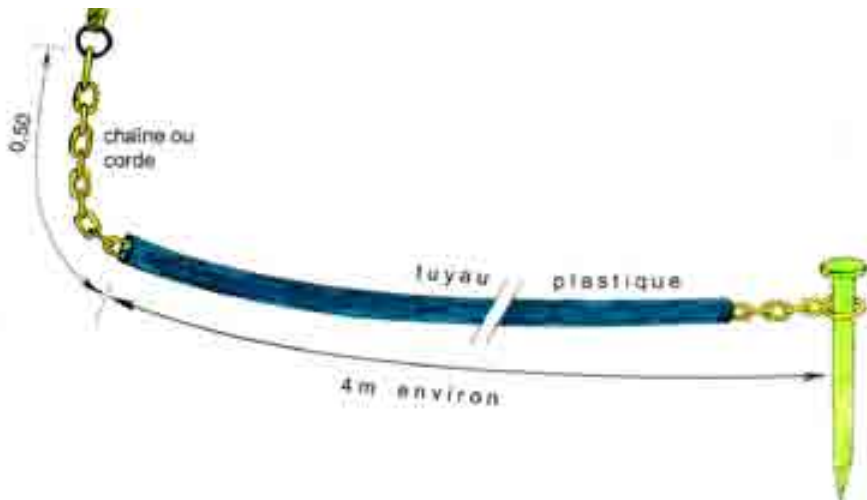
L'extrémité repasse dans la boucle, pour défaire facilement le nœud



L'extrémité forme une clavette

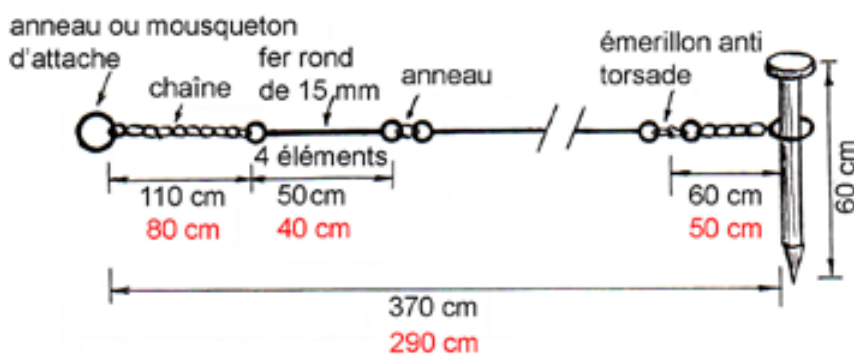
Chaîne ou corde dans tuyau plastique

Le cheval peut également s'empêtrer lui-même dans la corde, et une boucle peut se nouer autour d'un membre. Ce risque est évité, si vous prenez la précaution d'enfiler la corde (ou la chaîne) dans un tuyau en plastique d'arrosage ou un tuyau semi rigide d'adduction d'eau. Un émerillon disposé près de l'attache, évite que la corde s'entortille sur elle-même.



Chaîne à segments

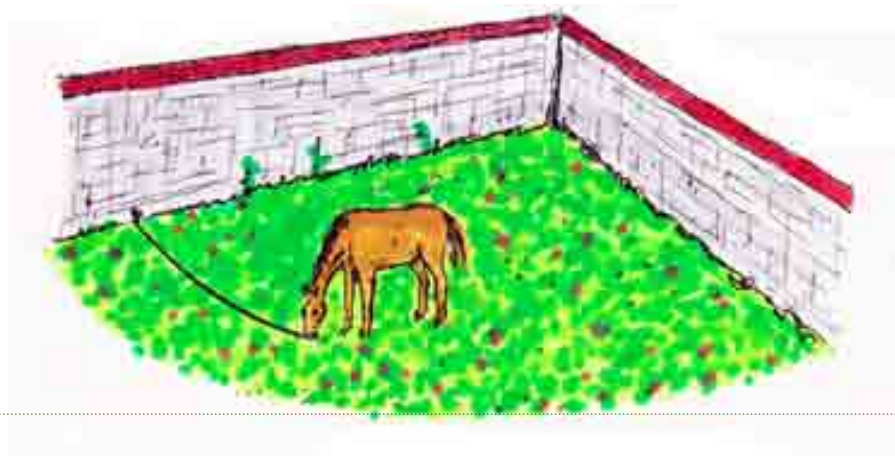
Une solution, surtout utilisée avec les poneys ou les ânes, consiste à utiliser une sorte de chaîne constituée de segments métalliques articulés entre eux, ce qui exclue tout risque de prise de longe. Le croquis indique deux cotations : l'une, en noir, destinée aux chevaux, et l'autre en rouge, est adaptée aux poneys.



Légende : cotes noires : chevaux
cotes rouges : poneys moyens

Attaché contre un mur

Pour éviter que le cheval ne tourne sans cesse en bout de corde, une astuce consiste à planter le piquet contre un mur. Ainsi, il n'a qu'un demi-cercle à parcourir, ce qui le calme rapidement. Si le cheval commence à s'empêtrer dans la corde, laissez-le faire. Ce problème m'est arrivé plusieurs fois et j'ai toujours été surpris par le fait qu'un cheval « bien dans sa tête » se calme rapidement et, progressivement tourne sur lui-même pour défaire le lien dans lequel il s'est empêtré.



Entraver le cheval

Autre technique utilisée par les nomades : entraver deux membres, ce qui gêne suffisamment la locomotion du cheval, pour qu'il ne s'éloigne pas. Du moins en principe. Ce sont généralement les antérieurs qui sont entravés par un bracelet d'entraves, car si vous attachez les postérieurs, le cheval ne peut pas se coucher ou se relever. De plus, il est toujours moins dangereux d'intervenir sur les antérieurs, plutôt que sur les postérieurs.

Les entraves, équipées d'anneaux sont rembourrées, pour limiter tout risque de blessure. Elles sont placées sur les paturons, mais certains cavaliers préfèrent les disposer autour des canons, sans les serrer, car elles sont maintenues par les boulets. Dans un premier temps, utilisez des entraves séparées d'une quarantaine de centimètres puis, lorsque le cheval y est habitué limitez progressivement cette longueur à 20 cm.

Vous trouverez plusieurs modèles d'entraves, surtout chez les selliers spécialisés en équitation américaine ou de travail. Certains modèles sont reliés par une chaîne, mais ces entraves sont trop lourdes pour être emportées dans les sacoches. D'autres sont entièrement en cuir qui doit être de qualité, pour que l'entrave ne se détende pas avec l'humidité persistante du sol. Même entravé, le cheval peut se déplacer sur de courtes distances, j'en ai vu qui galopèrent même avec les antérieurs entravés ! Par mesure de sécurité, Stéphane Bigo, voyageur au long cours noue en plus une longe autour d'un postérieur (voir dessin nœud de paturon) et l'attache sur le bracelet d'entrave antérieur.

Tout cheval de randonnée devrait être dressé à brouter à la corde et avec des entraves. Une bonne manière de lui laisser un peu de liberté, car il n'est pas toujours possible de trouver des points d'ancrage solide, pour monter une ligne de chevaux.

Claude Lux



1

Jeu des 7 erreurs



2

Charade

Mon premier est l'habitat naturel du cheval – Mon second est une danse qui a le même nombre de temps que le galop.
Mon troisième se pratique à la montagne – Qui suis-je ?

3

Devinette :

Je peux vivre dans un château ou servir à trainer un traineau mais lorsque je sers à diriger j'ai encore une autre signification.
Que suis-je ?

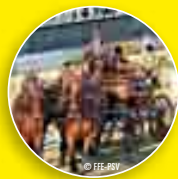
Résultat jeux N° 108

1

Ecrire sous chaque attelage la pratique correspondante



Randonnée



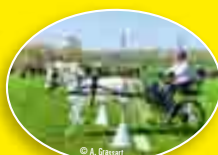
Dressage



Ski-Jöëring



Débardage



Maniabilité



Course

3

Charrade : Marathon

2

Mots mêlés

Q	C	N	S	E	D	I	U	G	R	E	V
V	K	O	G	R	Z	M	T	O	A	L	H
U	C	A	L	E	C	H	E	H	J	N	D
E	S	Y	W	L	A	Q	K	S	X	P	T
B	I	D	T	L	I	R	C	L	O	E	M
X	M	H	U	I	P	E	W	H	Q	B	G
T	O	V	K	E	F	T	R	A	I	T	S
B	R	I	C	O	L	E	M	R	K	O	Z
E	S	Q	Y	R	G	S	J	N	D	I	F
P	N	F	M	B	A	R	Y	A	C	L	U
O	I	A	Z	N	T	E	T	I	E	R	E
T	W	D	L	J	C	V	D	S	H	A	X

Comment répondre

Répondez directement sur la page de votre Estafette ou sur une photocopie en notant très lisiblement votre nom, prénom, adresse et n° de licence FFE.

Les 10 premières bonnes réponses gagneront un manuel « guide des plantes toxiques » et une boussole. Vos réponses sont à renvoyer avant le 15 août 2011 à CNTE-FFE Tourisme, Parc Equestre, 41600 Lamotte.

*Conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, les données sont collectées par la Fédération française d'équitation pour assurer la gestion de ses activités. Les informations assorties d'un * ont un caractère obligatoire. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant auprès de FFE-Tourisme, Parc Équestre, 41600 LAMOTTE. Par ailleurs, vos coordonnées sont susceptibles d'être cédées à des tiers (sociétés, associations, etc.) à des fins de marketing commercial. Si vous ne le souhaitez pas, cochez cette case

Le carnet de randonnée se conjugue désormais à l'électronique. Simple d'utilisation, il permet de valider gratuitement les jours de randonnée effectués. L'ensemble des cavaliers ont accès au détail de leurs randonnées dans leur espace personnel, la page cavalier FFE.

Valider les jours de randonnées pour :

- passer les brevets de tourisme équestre
- entrer en formation ATE
- garder une trace de toutes ses randonnées

www.ffe.com

Consultez votre page
cavalier FFE



Brevets de pratiquant

Certificats de connaissances en tourisme équestre

La Fédération Française d'Équitation propose des diplômes spécifiques destinés aux cavaliers d'extérieur. Dans le précédent numéro de L'Estafette, en page 19, nous avons abordé les Galops de Pleine Nature-qui permettent d'ajouter à l'évaluation des compétences de cavalier, des connaissances sur l'environnement et la topographie- et les Brevets de Randonneur de Bronze, d'Argent et d'Or-qui permettent de valider des compétences particulières utiles en randonnée. Il existe également les Certificats de Connaissances.



Les Certificats de Connaissances ont pour but de permettre aux randonneurs de s'initier ou d'approfondir leurs connaissances dans les diverses techniques nécessaires à une bonne pratique de la randonnée à cheval : orientation, bourrellerie, soins / secourisme équin / entretien du cheval, maréchalerie de secours, matelotage / application au bâteau.

Les stages de préparation aux examens permettant la délivrance des Certificats de Connaissances sont organisés par les clubs adhérents de la FFE, l'enregistrement des résultats étant confié à chaque région par l'intermédiaire du CRE/CRTE.

Dans la prochaine Estafette, nous aborderons les Brevets d'Attelage.

Retrouvez le programme détaillé sur www.ffe.com rubrique formations Equestres, Diplômes de cavalier.

Retrouvez la liste des centres de tourisme équestre labellisés de votre région sur www.ffe.com. Ce label vise à identifier les établissements spécialisés dans l'organisa-



tion de l'activité Tourisme Equestre : initiation à l'équitation de pleine nature, promenades, randonnées... Il marque à la fois la volonté des Centres de Tourisme Equestre de s'engager vis à vis de leurs cavaliers et la reconnaissance de la qualité de leurs structures et de leurs prestations.

Equitation loisir, Equitation plaisir.

En promenade ou en randonnée, en selle ou en attelage, découvrez les merveilles naturelles de la France.

Débutant ou chevronné, progressez avec les galops de pleine nature et le TREC. Cavalier de club ou indépendant, participez à nos actions de protection des chemins et de recensement des itinéraires.

Le **Comité National de Tourisme Equestre** de la **FFE**, héritier des structures qui l'ont précédé, fêtera bientôt les cinquante ans du Tourisme Equestre ; cinquante années de travail auprès des professionnels, des cavaliers et du grand public pour le développement et la promotion des activités de tourisme liées au cheval.



CNTE – FFE Tourisme

Parc Equestre,

41600 LAMOTTE,

Tél. : 02 54 94 46 80, Fax : 02 54 94 46 81

E-mail : tourisme@ffe.com,

Site Internet : www.ffe.com/tourisme